
CERCLE CONCORDE

Cassone, le parrain présumé des jeux remis en liberté



. Roland Cassone, considéré comme l'un des "parrains" du Sud de la France, écroué en décembre à Marseille dans l'affaire du Cercle Concorde, vient d'être libéré sous contrôle judiciaire.

. Il avait été mis en examen pour blanchiment, association de malfaiteurs et détention d'arme dans le dossier du cercle de jeu parisien.

- le 21/08/2008 - 14h23

Roland Cassone, considéré comme l'un des "parrains" du Sud de la France, écroué en décembre à Marseille dans l'affaire du Cercle Concorde, a été libéré sous contrôle judiciaire par la cour d'appel d'**Aix-en-Provence**. **Roland Cassone**, 63 ans, présenté par les policiers comme une "figure respectée du milieu" et fiché au grand banditisme, avait été écroué le 2 décembre 2007 après sa mise en examen pour blanchiment, association de malfaiteurs et détention d'arme dans le dossier du cercle de jeu parisien. Sa remise en liberté sous caution de 150.000 euros, selon une source judiciaire, intervient deux semaines après celle du banquier suisse François Rouge, l'un des autres protagonistes de l'affaire qui avait également été écroué en décembre.

Rivalités mafieuses

"Après la libération de **François Rouge**, je trouve normal que mon client soit libéré", a déclaré Me Antoine Béraud, l'avocat de **Roland Cassone**. Ce dernier n'a pas le droit de quitter le territoire national, ni de se rendre en **Corse**. Il a interdiction de rencontrer les personnes visées dans le dossier, notamment l'homme d'affaires **corse** Paul Lantieri, en fuite depuis novembre. Il devra pointer régulièrement à la gendarmerie. **François Rouge** et Paul Lantieri avaient rouvert le Cercle Concorde fin 2006, rue Cadet dans le 9e arrondissement de Paris, 20 ans après sa fermeture. Les enquêteurs soupçonnent l'établissement d'avoir fonctionné "comme un casino" au profit de ses propriétaires et non comme un cercle où le règlement prévoit un équilibre des gains et des pertes entre les joueurs.

Des rivalités pour la redistribution de l'argent ainsi détourné auraient éclaté en 2007 entre des clans mafieux **corses** et marseillais. **Roland Cassone** est soupçonné d'avoir joué les arbitres.

Un de ses neveux a également été écroué puis remis en liberté dans cette affaire. Parmi les autres mis en examen figurent l'ex-officier de gendarmerie Paul Barril, écroué puis remis en liberté, et Jacques Buttafoghi, fiché au grand banditisme.

(D'après agence)